

# SAINT-RAPHAËL

**DU NOUVEAU  
AU PARC GODBOUT**



## **IMPORTANT**

**4<sup>e</sup> VERSEMENT DE TAXES — 3 SEPTEMBRE**

**INSCRIPTION À LA PROGRAMMATION  
D'AUTOMNE - PAGES 12-13**

**2 NOVEMBRE — ÉLECTION  
MUNICIPALE (voir pages 18 à 20)**



## BUREAU MUNICIPAL

### Horaire

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30

### Coordonnées

19, avenue Chanoine-Audet, Saint-Raphaël Qc G0R 4C0

Téléphone : 418 243-2853

Courriel : [info@saint-raphael.ca](mailto:info@saint-raphael.ca) Web : [www.saint-raphael.ca](http://www.saint-raphael.ca)

Facebook : Municipalité de Saint-Raphaël

## NUMÉROS IMPORTANTS

C.F.E.R.....	418 243-3757
CPE Belle Enfance .....	418 243-3545
Chalet Intergénérationnel .....	418 705-1001
École La Source .....	418 243-2999
Maison Des Jeunes .....	418 243-3457
Permis de feu .....	418 243-2853
Pharmacie .....	418 243-2040
Bibliothèque .....	418 243-3437

### CALENDRIER DES DATES DE TOMBÉE DU JOURNAL

ÉDITIONS	DATES DE TOMBÉE	DISTRIBUTION
Octobre	19 septembre	Fin septembre
Novembre	15 octobre	Fin octobre
Décembre	15 novembrre	Fin novembre

Merci de faire parvenir vos textes et vos images à  
[loisirs@saint-raphael.ca](mailto:loisirs@saint-raphael.ca)

Ce bulletin municipal d'informations est entièrement réalisé, publié et distribué par la municipalité.

Informations : **418 243-2853** poste **105**  
[loisirs@saint-raphael.ca](mailto:loisirs@saint-raphael.ca)

Rédaction : Municipalité de Saint-Raphaël  
Collaboration : Services municipaux et organismes  
Infographie et impression : P.A.Morin Impression Design  
[www.pamorin.com](http://www.pamorin.com)

## MOT DU MAIRE



Chers citoyennes et citoyens de Saint-Raphaël,

Je tiens à aviser la population que des travaux importants sont en cours afin d'améliorer la qualité de l'eau potable à Saint-Raphaël.

Plusieurs actions sont enclenchées afin de solutionner diverses problématiques, dont celle de la présence de manganèse dans le réseau. Cet

élément laisse des dépôts et de la coloration rendant l'eau brouillée trop fréquemment. Les solutions sont complexes et nous avons comme objectif de compléter ce dossier pour le début 2026. D'ici à ce moment, plusieurs mesures correctives temporaires seront maintenues afin de garder une eau potable. Un document illustrant les actions en cours est disponible sur le site de la municipalité.

J'attire votre attention sur le fait qu'on est en fin de mandat, il ne reste que quelques mois, car il y aura des élections début novembre. Donc, une séance publique aura lieu début septembre et une autre se tiendra le 30 septembre pour remplacer celle d'octobre, car la loi ne permet pas de siéger le mois précédent les élections. Et le nouveau conseil sera de retour le 11 novembre 2025.

J'espère de tout cœur faire partie de ce nouveau conseil, car je vais solliciter un prochain mandat et, à ce sujet, je vais vous faire en septembre un bilan des quatre dernières années et une projection pour les quatre prochaines.

Entre-temps je continue d'être à votre écoute et je vous remercie sincèrement de m'avoir fait confiance. J'ai appris énormément de cette expérience et je me sens capable de continuer à travailler dans l'intérêt communautaire et le respect de tous et chacun.

Bonne fin d'été et soyez prudent !

Richard Thibault, maire



### RAPPEL IMPORTANT



#### 4<sup>e</sup> versement de taxes : 3 septembre

Pour toutes questions, contactez Valérie Bergeron, adjointe à la direction, au 418 243-2853 poste 102 ou à [comptabilite@saint-raphael.ca](mailto:comptabilite@saint-raphael.ca)

#### Modes de paiement acceptés:

- Directement sur le site de votre institution financière ;
- Au comptoir de service des institutions financières ;
- Par chèque :
  - Par la poste ou déposé dans la chute à courrier du bureau municipal ;
- En personne :
  - Au bureau municipal durant les heures d'ouverture de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (argent comptant, débit et/ou chèque).

# AUTO-ÉVALUATION AVANT LE 30 AOÛT 2025

MISE AUX NORMES

JUSQU'AU

30 SEPTEMBRE 2025

VOIR SITE INTERNET



## UN ACHAT DE PROPRIÉTÉ? DES PROJETS EN VUE?

Informez-  
vous  
avant!



# Service animalier

Fourrière canine est la compagnie mandaté pour effectuer la gestion animalière dans notre municipalité

Ils veilleront, entre autres, à vous offrir ces services :

- Enregistrement des chiens
- Gestion des plaintes
- Sauvetage

418 924-9026

courriel : [info@fourrierecanine.com](mailto:info@fourrierecanine.com)

[www.fourrierecanine.com](http://www.fourrierecanine.com)



Fourrière canine

fadoq

## ACTIVITÉS DU MOIS

4 septembre 2025

Dîner d'ouverture à 11h30

11 septembre 2025

Tournoi de Joffre à 18h30

18 septembre 2025

Tournoi de charlemagne 18h30

25 septembre 2025

Tournoi de Joffre à 18h30

4 octobre 2025

Souper dansant à 16h

## UN DON LUMINEUX POUR NOTRE COMMUNAUTÉ



La municipalité de Saint-Raphaël a enfin pu inaugurer son panneau lumineux, situé à l'entrée du village au coin de la 281 et de la rue Beaudry. Cette acquisition a été rendue possible grâce à l'énergie et au dévouement de tous les bénévoles pendant ces dernières années. Le Festival des Barres-à-Jack a pu offrir un don de 75 000 \$, et le CDSR a également offert un don de 15 000 \$ à la fin de l'année 2024, par l'entremise de la municipalité, aux citoyens pour soutenir les loisirs et événements de notre communauté.

Ce geste, bien plus qu'une contribution financière, reflète l'engagement de tous ceux et celles qui donnent de leur temps sans compter. Chaque heure consacrée et chaque sourire partagé lors de festival ou autres activités ont contribué à ces dons qui serviront à rassembler, inspirer et informer les citoyens de la municipalité.

À tous les bénévoles : votre passion fait briller notre village, et ces dons en sont le symbole. Merci pour tout ce que vous faites pour faire vivre nos loisirs et nos événements !

Festival-des-Barres-à-Jack

La Corporation de développement Saint-Raphaël

La Municipalité de Saint-Raphaël





## MERCI À NOS BÉNÉVOLES

**« DERRIÈRE CHAQUE SOURIRE, CHAQUE MOMENT MAGIQUE, IL Y A VOUS... NOS BÉNÉVOLES, L'ÂME ET LA FORCE DE NOTRE COMMUNAUTÉ. »**

**IL EXISTE DES FORCES INVISIBLES QUI TRANSFORMENT LES IDÉES EN SOUVENIRS ET LES RÊVES EN RÉALITÉ. CE NE SONT PAS DES MIRACLES... CE SONT DES GENS. DES GENS COMME VOUS, QUI ARRIVENT TÔT, REPARTENT TARD ET, ENTRE LES DEUX, DONNENT TOUT CE QU'ILS ONT, SANS RIEN ATTENDRE EN RETOUR.**

**VOUS AVEZ BRAVÉ LA FATIGUE, LA CHALEUR, PARFOIS MÊME L'IMPRÉVU, AVEC LA MÊME ÉNERGIE CONTAGIEUSE. VOUS AVEZ PORTÉ, INSTALLÉ, SERVI, ACCUEILLI, ORIENTÉ, RASSURÉ, ENCOURAGÉ... ET TOUJOURS AVEC LE SOURIRE. VOUS AVEZ ÉTÉ PRÉSENTS, ATTENTIFS, GÉNÉREUX. GRÂCE À VOUS, CHAQUE DÉTAIL COMPTAIT, CHAQUE GESTE AVAIT DU SENS, CHAQUE PERSONNE SE SENTAIT À SA PLACE.**

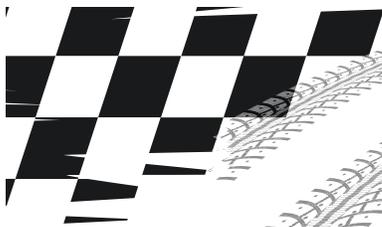
**SANS VOUS, IL N'Y AURAIT PAS EU DE MAGIE. AVEC VOUS, CHAQUE INSTANT A PRIS VIE. VOTRE ENGAGEMENT A ÉTÉ NOTRE MOTEUR, VOTRE ENTHOUSIASME NOTRE CARBURANT, ET VOTRE SOLIDARITÉ LE CIMENT QUI A SOUDÉ NOTRE ÉQUIPE.**

**CE QUE NOUS AVONS VÉCU ENSEMBLE N'ÉTAIT PAS SEULEMENT UN ÉVÉNEMENT : C'ÉTAIT UN ÉLAN COLLECTIF, UNE GRANDE RESPIRATION À L'UNISSON QUI NOUS RAPPELLE POURQUOI IL EST SI PRÉCIEUX DE VIVRE ICI, ENSEMBLE.**

**À CHACUNE ET CHACUN D'ENTRE VOUS : MERCI. UN MERCI IMMENSE, SINCÈRE ET ÉMU. UN MERCI QUI NE S'ÉCRIT PAS SEULEMENT, MAIS QUI SE RESSENT. VOUS ÊTES LA PREUVE VIVANTE QU'UN CŒUR QUI DONNE NE S'ÉPUISE JAMAIS... IL SE MULTIPLIE.**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025**

**MICHAEL GONTHIER, DAVID ARSENAULT, ALEXANDRE TARDIF, SAMUEL ROY ET JOHANY LAPOINTE**



## **NOS PARTENAIRES, NOTRE FORCE : MERCI DU FOND DU CŒUR !**

**ILS NOUS SOUTIENNENT, SOUTENONS-LES ! UN IMMENSE MERCI, REMPLI DE GRATITUDE, À NOS INCROYABLES PARTENAIRES! GRÂCE À LEUR GÉNÉROSITÉ ET LEUR ENGAGEMENT, NOTRE ÉVÉNEMENT A PU PRENDRE VIE ET BRILLER. LEUR APPUI EST BIEN PLUS QU'UNE CONTRIBUTION : C'EST UN GESTE FORT QUI FAIT GRANDIR TOUTE NOTRE COMMUNAUTÉ. ALORS, LA PROCHAINE FOIS QUE VOUS CHERCHEZ UN SERVICE OU UN PRODUIT, PENSEZ À EUX... CAR ENSEMBLE, ON VA PLUS LOIN !**

### **PARTENAIRES DANS NOTRE MUNICIPALITÉ**

**MUNICIPALITÉ DE ST-RAPHAËL**

**LES MARCHÉS TRADITION**

**REFLET BEAUTÉ**

**CONSTRUCTION RÉNOVATIONS CDT INC**

**UNIBÉTON - CIMENT QUÉBEC**

**DESJARDINS**

**CHEZ D'AMOUR**

**FERME DE LA STE-CATHERINE**

**ÉRABLIÈRE GODBOUT**

**PHARMACIE CHRISTIAN BEAULIEU ET CAROLINE TREMBLAY**

**DANY DOIRON**

**PEUFIMMY INC**

**SERGE MARCOUX**

**FERME SYLGO**

**MULTIPROJETS ACOUSTIQUE**

**FERME F.L.E. LEMIEUX INC**

### **PARTENAIRES EXTERNES**

**GROUPE FILGO**

**LABATT/BUDWEISER**

**LOCATION DALJI**

**TRANSPORT MAURICE GODBOUT**

**GARAGE PATRICK FRADETTE**

**SOUDOGAZ**

**LOCATION MAPA**

**LOC-ACTION**

**CMATV**

**GL SPORT**

**GARANT**

**AT DIESEL**

**DÉPUTÉ DOMINIQUE VIEN**

**EXCAVATION EDCP**

**MEUBLES ACCENT**

**AMEUBLEMENT TANGUAY**

**ARSENAL MEDIA**

**GROUPE CLR/NOVICOM**

**INSTALLATION D'ÉRABLIÈRE KL**

**HENRI AUDET LTÉE**

**LKQ**

**JAMES PAQUET - CONSEILLER EN SÉCRITÉ FINANCIÈRE**

**LALIMEC INC**

**P&P EXPRESS**

**TEKNION ROY-BRETON**

**EXCAVATION ROBERGE**

**STEPHANIE CARRIER PHOTOGRAPHE**

**ÉQUIPEMENT LACASSE ET FILS**

**EDB TRANSPORT**

**LES JARDINS DE LÉVIS**

**LA CRÉMERIE DE LÉVIS**

**VISTECH LÉVIS**

**BOSSÉ ET FRÈRE**

**PAYSAGEMENT LEVASSEUR**

**ÉRIC TRUDEL**

PRÉINSCRIPTIONS

# MARCHÉ DE NOËL

**22 ET 23  
NOVEMBRE  
2025  
DE 10H À 16H**

La période d'inscription pour les artisans et producteurs est enfin lancée ! Vous avez jusqu'au 10 octobre pour vous inscrire!

Contactez Valérie  
418-243-2853  
ou par courriel à  
[loisirs@saint-raphael.ca](mailto:loisirs@saint-raphael.ca)  
afin d'obtenir le formulaire  
d'inscription

**PRIX 15\$  
LA TABLE**

## ALPHA SERA DE RETOUR À L'AUTOMNE !

Commentaires de participants ayant vécu le parcours au printemps 2025 :

« Beaux thèmes, belles soirées, bons repas et belles animations. »

« Accueil chaleureux, respect, humour et plaisir. »

« Je ressens plus d'amour, je me sens aimée. »

« Je me suis fait de nouveaux amis. »

« J'ai un nouveau but dans la vie. »

« Je me sens plus en paix ! »

Ensemble, découvrons ou redécouvrons les bases de la foi chrétienne. Parcours adapté pour les ados, les jeunes adultes, les moins jeunes, croyants ou non-croyants. Séances d'une durée de 10 semaines qui comprennent un repas gratuit, une courte présentation et un échange dans un environnement franc, amical et informel. Chaque mardi de 18 h 30 à 21 h du 30 septembre au 25 novembre 2025 (lieu à déterminer).



Pour information, contactez Dany : 418 883-4077 ou [dany.fradette@bellechasse-etchemins.org](mailto:dany.fradette@bellechasse-etchemins.org).

**Pour en savoir plus, venez nous rencontrer à la soirée d'information qui aura lieu le 16 septembre 2025, à 19 h, à l'église de Sainte-Claire (salle Eugène-Prévost, entrée à l'arrière, face au cimetière).**

**Viens voir, ça ne t'engage à rien !**



Les Cercles  
de Fermières  
du Québec

## "Une aubaine à ne pas manquer!"

Nous avons un métier à tisser Leclerc 60 pouces, 4 cadres, à vendre. Il s'agit d'un métier contrebalancé à l'état neuf. Nous l'offrons à 1000\$.



Pour information, communiquez avec **Lise Richard au 418 243-2543.**

Nous sommes toujours à votre disposition pour la préparation de vos buffets pour les après-service seulement.

Veuillez communiquer avec **Lise Richard 418-243-2543**



## ACCÈS-LOISIRS BELLECHASSE

PARTICIPEZ À UN LOISIR **GRATUITEMENT !**

**18 SEPTEMBRE  
2025**



Pour plus d'infos : Catherine Noël

☎ 418 883-1587 #215 ✉ [cnoel@cdcbelechasse.ca](mailto:cnoel@cdcbelechasse.ca)

PLUS D'INFOS



## GROS MARCHÉ AUX PUCES CHEZ DONALDA

13 et 14 septembre à 10 h  
si pluie intermittente, remis au lendemain



3 avenue Beaudry  
Saint-Raphaël  
(face à la rue du presbytère)

France Roy 418 705-4212

## Bibliothèque Jeannine Marquis-Garant



par Lilianne Papineau

Nous avons été dans l'obligation de mettre sur pied un protocole pour les emprunteurs retardataires. Nous tenons à expliquer que 75% de nos ressources littéraires proviennent du Réseau des Bibliothèques et lors d'une perte ou d'un bris, un frais d'administration de 12,50\$ taxable par livre nous est facturé.

### **PROTOCOLE POUR EMPRUNTEURS RETARDATAIRES**

- 1) L'utilisateur reçoit un avis courriel par le Réseau quelques jours avant sa date d'échéance de retour.
- 2) La responsable prend note des rapports d'emprunteurs retardataires qui sortent les 1 et 15 du mois.
- 3) À la 2<sup>e</sup> apparition sur le rapport, un avis téléphonique est fait, laissant une semaine pour le retour.
- 4) Au-delà, de cette échéance, un avis par courriel avec les titres des livres est envoyé avec mention que l'utilisateur est bloqué laissant 7 jours pour retourner les dits documents
- 5) Au-delà de cette échéance, un avis final par courriel est envoyé avec les détails de la facture informant qu'au delà d'un dernier délai de 7 jours, le tout sera acheminé à la Municipalité pour transfert sur le compte de taxes.

Résolution : 2024-04-56

Merci de votre compréhension!



PAGE FACEBOOK



La Bibliothèque Jeannine Marquis-Garant  
vous présente

## ATELIER PLANTES BIENFAITRICES

(AVEC ÉCHANTILLONS)

*Quoi faire avec....*



mélisse



ail



basilic sacré



calendule



par Sonia Rémillard

**MERCREDI 10 SEPTEMBRE**  
**18:45-19:45**

**C'est GRATUIT!**

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE**  
avant 3 septembre  
[biblio@saint-raphael.ca](mailto:biblio@saint-raphael.ca)  
418-243-3437



RESEAU  
**BIBLIO**  
de la Capitale-Nationale  
et de la Chaudière-Appalaches

## SEPTEMBRE 2025

BIBLIOTHÈQUE JEANNINE MARQUIS-GARANT  
 88 rue du Foyer (derrière l'école)  
 St-Raphaël, Qc G0R 4C0 418-243-3437  
 biblio@saint-raphael.ca

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	01	02	03	04	05	06
07	08	09	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	01	02	03	04

**Heures d'ouverture**  
 Les mardis et mercredis  
 18:30-20:00  
 1er et 3es samedis  
 9:30-11:00

**ATELIERS**  
 10 sept: Plantes bienfaitrices  
 4 oct: Prévention des incendies

## LES MATINS CRÉATIFS

Offert par la Maison de la famille de Bellechasse

LES MERCREDIS DE 9H30 À 11H30  
 À PARTIR DU 17 SEPTEMBRE  
 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE ST-RAPHAËL

Pour inscription ou pour en savoir plus:  
[www.mfbellechasse.org](http://www.mfbellechasse.org)



Maison de la famille de Bellechasse  
 et centre de ressources périnatales



**Bouge avec bébé**  
**Mardi 10h00 à 11h00**

**Step Fitness**

**Mercredi 18h30 à 19h30**

Infos-Inscriptions: [sylvieyogini@outlook.com](mailto:sylvieyogini@outlook.com) ou via messenger



**Yoga Flow**

**mardi 9h00 à 10h00**

**Yoga Anti-stress**

**mercredi 19h30 à 20h30**



AUTOMNE 2025  
140\$ POUR 10 COURS

## SESSION DE YOGA AVEC JULIE

vendredi 9h30

### YOGA SUR CHAISE

- la souplesse et l'équilibre
- la flexibilité du bassin, du dos et des épaules
- la respiration et le tonus
- pour mieux bouger en santé !

POUR VOUS INSCRIRE:  
APPELEZ JULIE  
418-558-4585  
[EILUJ4444@GMAIL.COM](mailto:EILUJ4444@GMAIL.COM)



Au centre des Loisirs de St-Raphael/début le  
19 septembre



**GRATUIT**

VIACTIVE réunit plusieurs des ingrédients clés pour profiter de la vie, rester actif physiquement et, en plus, socialement.

Quoi demander de mieux : un « physique » et un « social » en forme !

Joignez-vous à nous !

**Dès le 8 septembre 2025**

**LIEU:** Salle de l'Âge d'Or  
5, av. Chanoine-Audet

**QUAND:** Tous les lundis  
à 13 h 30

Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches  
Québec



INFO: 418-883-3699 p.3

## Rapports mensuels des actions de la sécurité publique au conseil municipal et à la direction générale - JUIN ET JUILLET 2025



### Le présent rapport couvre la période du mois de JUIN et de JUILLET 2025.

Aux membres du conseil, les Services de sécurité Incendie, de Premiers Répondants et de Sécurité Civile de Saint-Raphaël et du SSI Armagh ont été impliqués dans plusieurs actions les derniers mois :

### JUIN

#### *Interventions - incendie (15 STR - 8 ARM) :*

- 5 fausses alarmes (2 STR + 3 ARM)
- 6 installations électriques (4 STR + 2 ARM)
- 2 entraides incendies pour feu de résidence (STR)
- 2 appels pour arbres sur la route (STR)
- 2 appels pour recherche et circonstance d'un incendie (STR)
- 2 appels désincarcération (1 STR + 1 ARM)
- 1 appel pour déversement de diesel (STR)
- 3 appels pour feu de résidence (1 STR + 2 ARM)

#### *Intervention - premiers répondants (4) :*

- 1 appel pour un accident de voiture
- 2 appels pour arrêt cardiaque
- 1 appel pour étouffement

#### *Inspections et entretien :*

Durant le mois :

- 4 inspections mécaniques et des équipements ont été effectuées dans chacune des casernes.

#### *Autres tâches :*

Durant le mois de juin, d'autres tâches ont aussi été complétées par les 4 services :

1. Émission de 9 permis de feu à ciel ouvert (STR).
2. Révision des protocoles d'intervention avec la centrale 911 (STR et ARM).
3. Rencontre des fournisseurs incendie pour devis 2026
4. Congrès des gestionnaires en sécurité incendie et civile

#### *Exercices mensuels :*

L'exercice mensuel a été fait avec les SSI de Saint-Raphaël, Armagh et La Durantaye. Un exercice de brûlage de bâtiment ayant permis la révision de plusieurs éléments essentiels en sécurité incendie rurale, dont : l'approvisionnement en eau à partir d'un cours d'eau, le pompage à relai, les murs d'eau en protection environnementale, les techniques de gestion de sinistre en milieu boisé ainsi que la gestion des équipes en sites multiples et en climat hostile.

### JUILLET

#### *Interventions - incendie (6 STR - 4 ARM) :*

- 2 fausses alarmes (1 STR + 1 ARM)
- 2 installations électriques (1 STR + 1 ARM)
- 1 entraide désincarcération (STR)
- 2 appels désincarcération (ARM)
- 1 appel pour sauvetage nautique (STR)
- 1 appel pour feu à ciel ouvert (STR)
- 1 appel pour sauvetage en milieu isolé (STR)

#### *Intervention - premiers répondants (3) :*

- 1 appel pour un accident de voiture
- 1 appel pour morsure d'animal
- 1 appel pour évanouissement/inconscience

#### *Inspections et entretien :*

Durant le mois :

- 5 inspections mécaniques et des équipements ont été effectuées dans chacune des casernes.

#### *Autres tâches :*

Durant le mois de juillet, d'autres tâches ont aussi été complétées par les 4 services :

1. Émission de 12 permis de feu à ciel ouvert (STR).
2. Rencontre des fournisseurs incendie pour devis 2026
3. Préparation du regroupement d'achat des appareils de protection respiratoire (APRIA)

#### *Exercices mensuels :*

L'exercice mensuel a été fait avec les SSI de Saint-Raphaël et d'Armagh. Un exercice annuel obligatoire en sauvetage en eaux vives. La révision des protocoles, l'utilisation des cordages et la nage en eaux vives ont notamment été pratiquées. L'ensemble de l'équipe nautique a donc pu faire diverses simulations de récupération et de sauvetage en milieu hostile tout en mettant à l'épreuve les habiletés de nageur et de sauveteur.

## Rapport mensuel des opérations du mois au conseil municipal et à la direction générale - JUIN 2025

Le présent rapport fournit les informations en lien avec les opérations du service des Travaux publics. Au cours du mois de juin, plusieurs actions liées ont été réalisées en plus de l'entretien printanier :

Travaux de voirie

- Réparation d'accotements, de nids-de-poule
- Planage des rangs de terre et remplissage
- Amélioration de ponceaux et de fossés pour l'écoulement des eaux
- Opération et entretien de l'écocentre
- Fin des travaux :
  - 1<sup>er</sup> rang
  - Rang du Sault
  - Chemin du Pouvoir
  - Chemin du Domaine
- Marquage des routes reconstruites
- Ramassage et coupe de bois et de branches (sinistres).
- Installation des panneaux de sécurité routière
- Installation de panneaux 911
- Nettoyage des remblais de terre sur les intersections d'asphalte
- Balai mécanique dans les rues
- Réparation de ponceaux sur divers chemin (Bernard-Dumont, Fiefs, Marguerite, Domaine)
- Réparation de la fontaine

Aqueduc / Eaux usées

- Surveillance des débits de consommation et de la qualité l'eau (manganèse)
- Nettoyage des systèmes sanitaires
- Analyse et surveillance de la zone d'excavation de Multi Vrac
- Branchements de services résidentiels
- Formation sur l'outil de manipulation des valves d'aqueduc



- Préparation des installations pour les nouvelles bornes de recharge
- Tonte de gazon et entretien des parcs et plates-bandes
- Réparations diverses au centre communautaire

Entretien infrastructures

- Suivi de chantier des rangs (1<sup>er</sup> et Sault) et correctifs
- Rencontres ingénierie pour préparation de la 2<sup>e</sup> phase de normalisation des infras en eau
- Rencontre min. de l'Environnement pour nouvelle norme d'eau potable
- Reddition finale TECQ 2019-2023
- Planification du programme TECQ 2024-2028
- Préparation tournée d'asphaltage

Administratif et planification

- Rencontres de suivi des demandes de services provenant de citoyens
- Planification hebdomadaire des tâches des journaliers et opérateurs
- Remise en état du terrain près de la radio
- Maintien des infras de loisirs
- Support aux loisirs pour la Saint-Jean-Baptiste

Autres



# TRAVAUX PUBLICS

## Rapport mensuel des opérations du mois au conseil municipal et à la direction générale - JUILLET 2025

Le présent rapport fournit les informations en lien avec les opérations du service des Travaux publics. Au cours du mois de juillet, plusieurs actions liées ont été réalisées en plus de l'entretien printanier :

### Travaux de voirie

- Réparation d'accotements, de nids-de-poule
- Planage des rangs de terre et remplissage
- Opération et entretien de l'écocentre
- Lignage des rues et stationnements
- Installation des panneaux de sécurité routière
- Préparation du parc pour le nouveau module ÉpiK
- Support logistique pour l'installation du module de jeu du parc Godbout
- Réparation de la fontaine du CHSLD/Foyer
- Préparation des travaux de réfection de trottoirs
- Fauche des accotements

### Aqueduc/Eaux usées

- Rinçage du réseau et tests de conformité
- Analyse directionnelle du réseau d'aqueduc
- Nettoyage du système sanitaire de la station de VR
- Branchements de services résidentiels
- Réparation de borne-fontaine

- Installations des nouvelles bornes de recharge du réseau circuit Québec
- Tonte de gazon et entretien des parcs et plates-bandes
- Réparations diverses au terrain des loisirs
- Réparations diverses à l'édifice communautaire

### Entretien infrastructures

- Rencontres ingénierie pour préparation de la 2<sup>e</sup> phase de normalisation des infras en eau
- Rencontre min. de l'Environnement pour réseau d'eau potable
- Préparation des travaux 2026 pour les routes
- Planification du programme TECQ 2024-2028
- Préparation de programmes de subvention en travaux publics 2026

### Administratif et planification

- Rencontres de suivi des demandes de services provenant de citoyens
- Planification hebdomadaire des tâches des journaliers et opérateurs
- Préparation du terrain pour le Festival-des-Barres-à-Jack

### Autres



## USAGE PRINCIPAL, USAGE COMPLÉMENTAIRE ET USAGE SECONDAIRE : COMPRENDRE LES DISTINCTIONS ET LES RÈGLES D'AMÉNAGEMENT

Lors de l'aménagement d'un terrain ou d'un bâtiment, il est important de bien distinguer les notions d'usage principal, d'usage complémentaire et d'usage secondaire. Ces concepts régissent les types de constructions et d'activités autorisées, ainsi que les conditions à respecter pour assurer une occupation harmonieuse du territoire.

### Usage complémentaire : un ajout au service de l'usage principal

Un **usage complémentaire** désigne toute installation, bâtiment ou activité qui est directement lié à l'usage principal d'un terrain ou d'un bâtiment, et qui vise à en améliorer l'utilité, la commodité ou le confort. Il ne peut exister sans un usage principal autorisé sur le lot.

### Exemples courants d'usages complémentaires résidentiels :

- Garage ;
- Cabanon ou remise ;
- Gazebo, pavillon-jardin ;
- Serre domestique ;
- Terrasse ou galerie ;
- Piscine, etc.

Ces aménagements doivent généralement être situés dans la cour arrière du terrain, bien que certaines exceptions puissent permettre leur implantation en cour latérale, sous certaines conditions. Des marges de recul spécifiques s'appliquent selon le type d'installation projetée.

### Bâtiments complémentaires : conditions d'implantation

Un **bâtiment complémentaire** est construit sur le même lot que le bâtiment principal, et il sert de manière accessoire à ce dernier. Il est interdit d'ériger un bâtiment complémentaire sur un terrain dépourvu de bâtiment principal.

### Règles d'aménagement des bâtiments complémentaires :

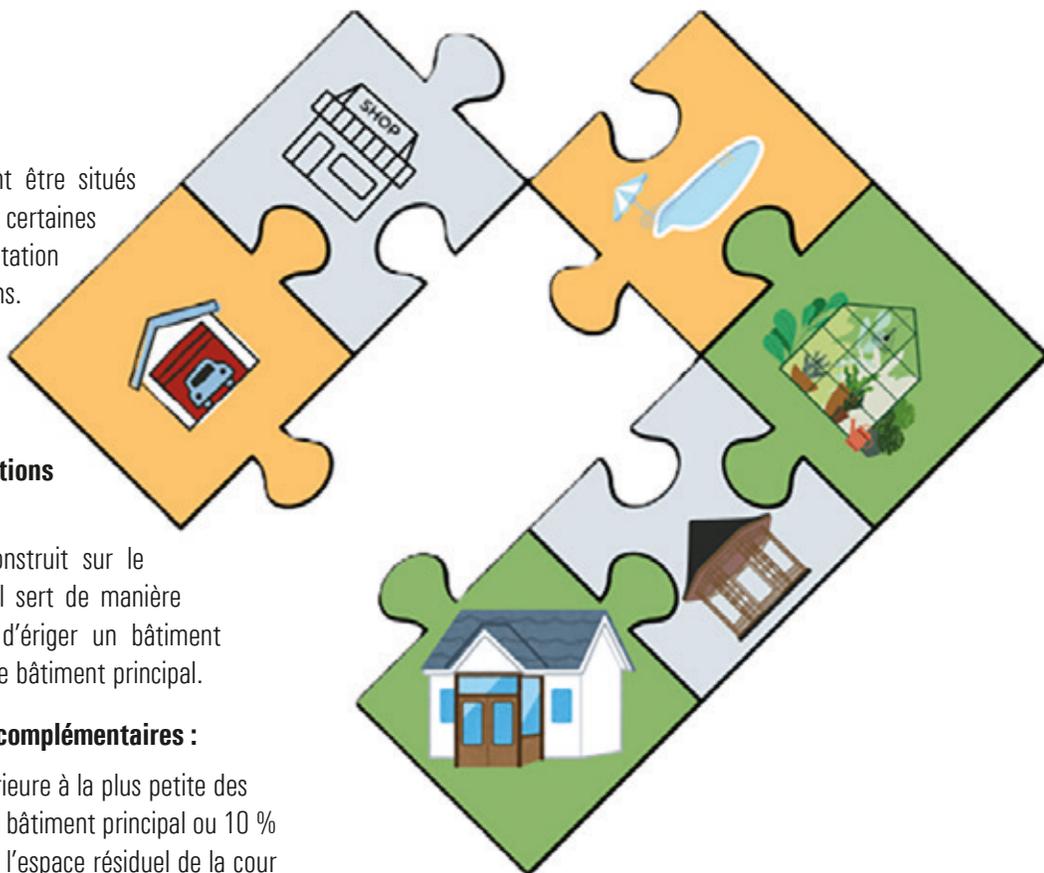
- Leur superficie totale doit être inférieure à la plus petite des deux superficies suivantes : celle du bâtiment principal ou 10 % de la superficie totale du terrain ou l'espace résiduel de la cour arrière.
- Ces bâtiments ne peuvent inclure de galerie, mais l'ajout d'un petit perron (avec ou sans couverture) est autorisé, dans la limite de 1,2 m<sup>2</sup>.

### Usage secondaire : une utilisation distincte, mais permise

Contrairement à l'usage complémentaire, un **usage secondaire** désigne une activité ou une fonction différente et non complémentaire de l'usage principal. Il peut être exercé soit sur le même lot ou bâtiment, soit sur un lot ou bâtiment distinct.

L'ensemble du territoire est subdivisé en plusieurs zones qui regroupent les usages autorisés selon le règlement de zonage. Des conditions liées à la superficie et aux contraintes (présence de cours d'eau ou plan d'eau, de zone de conservation, etc.) peuvent s'appliquer également selon le cas du terrain.

L'ajout d'un usage complémentaire ou secondaire nécessite toujours une autorisation municipale préalable.



Un projet en vue ?

Renseignez-vous en nous contactant au 418 243-2853, poste 107 ou par courriel à [urbanisme@saint-raphael.ca](mailto:urbanisme@saint-raphael.ca)

# ÉLECTIONS M

2

NOVEMBRE

**Le développement de ta municipalité t'intéresse? Deviens conseiller municipal !**

Les candidats peuvent se procurer le formulaire au bureau municipal ou sur notre le site internet de la municipalité [www.saint-rafael.ca](http://www.saint-rafael.ca)

D'autres informations sur le suivi et le déroulement suivront au cours des prochains mois. Surveillez votre boîte aux lettres pour plus d'informations.



Municipalité de  
**Saint-Raphaël**

# MUNICIPALES

# 2025

## **Se présenter à la mairie, ou comme conseillère ou conseiller municipal?**

Se présenter à la mairie ou comme conseillère ou conseiller municipal, c'est choisir de s'impliquer directement dans la vie démocratique et, pour le développement de sa communauté. Si vous êtes élue ou élu, vous aurez comme rôle de représenter les citoyennes et citoyens. Lors des séances du conseil municipal, vous déciderez également, avec les autres membres, des orientations à adopter pour votre municipalité.

### **Deux fonctions aux responsabilités qui diffèrent**

La mairesse ou le maire pilote la vision d'ensemble, tandis que les conseillères et conseillers municipaux jouent un rôle clé dans les délibérations qui permettent de concrétiser cette vision. S'ajoute le dialogue avec les citoyennes et citoyens qui est au cœur de la fonction d'élue et constitue un levier important pour des orientations appuyées sur les réalités du terrain. Ainsi, les membres du conseil municipal partagent la responsabilité de représenter l'ensemble de la municipalité et d'agir en phase avec les besoins du milieu.

La mairesse ou le maire préside généralement la séance du conseil municipal et est le principal représentant de la Municipalité. En dehors des séances du conseil, les conseillères et conseillers municipaux peuvent pour leur part participer à différents comités, par exemple, des commissions sportives, culturelles, environnementales ou portant sur la mobilité durable.

## AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

**Municipalité de Saint-Raphaël**

**Date du scrutin : 2 novembre 2025**

Par cet avis public, Valérie Bergeron, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire  
Poste de conseillère ou conseiller 1  
Poste de conseillère ou conseiller 2  
Poste de conseillère ou conseiller 3  
Poste de conseillère ou conseiller 4  
Poste de conseillère ou conseiller 5  
Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite et remise au bureau de la présidente d'élection (ou de l'adjointe ou l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants. Le bureau est situé au 19, avenue Chanoine-Audet, Saint-Raphaël, Qc GOR 4C0.

Du 19 septembre au 3 octobre 2025

**Horaire**

Lundi	De 8 h 30 à 12 h	De 13 h à 16 h 30
Mardi	De 8 h 30 à 12 h	De 13 h à 16 h 30
Mercredi	De 8 h 30 à 12 h	De 13 h à 16 h 30
Judi	De 8 h 30 à 12 h	De 13 h à 16 h 30
Vendredi	De 8 h 30 à 12 h	De 13 h à 16 h 30

**Attention : le vendredi 3 octobre, le bureau sera ouvert en continu de 8 h 30 à 16 h 30.**

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **le dimanche 2 novembre de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **le dimanche 26 octobre de 12 h à 20 h**

Jour de vote au bureau de la présidente ou du président d'élection : le 24 octobre 2025, de 13 h à 16 h 30

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 23 octobre à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

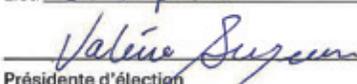
4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Mme Manon Giguere
5. Les adjointes et adjoints suivants ont été désignés pour recevoir des déclarations de candidature : Mme Manon Giguere et M. Claude Morin.
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection (ou son adjointe ou adjoint, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

**Présidente ou président d'élection ou adjointe ou adjoint**

Adresse : 19, avenue Chanoine-Audet, Saint-Raphaël, Qc GOR 4C0

Téléphone : 418-243-2853

**Signature**

Lieu St. Raphael Date 2025/08/20  
  
Présidente d'élection

SMC-1 (25-01)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99, 174 et 175.

Règlement sur le vote par correspondance, art. 5

## PROVINCE DE QUÉBEC

### M.R.C. DE BELLECHASSE

#### MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le 8 juillet 2025, à 19 h 30, au Centre communautaire, à laquelle séance sont présents le maire Monsieur Richard Thibault et les conseillers suivants :

Siège #2 — Gaétan Roy                      Siège #4 — Tonia Despont

Siège #5 — Michel Turcot                  Siège #6 — Éric Trudel

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Thibault, Maire.

Est aussi présent monsieur Claude Morin, Adm.A., directeur général et greffier-trésorier.

#### 1 — OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

#### 2025-07-114

#### 2 — ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 — OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 — ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 — ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 — Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 juin 2025.

3.2 — Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2025.

4 — MOT DU MAIRE

5 — INFORMATION PUBLIQUE

6 — PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

7 — CORRESPONDANCE REÇUE

8 — GESTION DES SERVICES — ADMINISTRATION

9 — FINANCES

9.1 — ADOPTION des dépenses du mois de juin 2025.

9.2 — Programmes et subventions.

10 — URBANISME — DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 — DÉPÔT des permis et certificats de juin 2025.

10.2 — RÉOLUTION — Demande de dérogation mineure, superficie autorisée pour la construction d'un garage entrepôt au 18, rue Asselin.

10.3 — RÉOLUTION — Demande de dérogation mineure, construction d'un garage au 12, 1<sup>re</sup> avenue et changement d'usage.

10.4 — RÉOLUTION — Application de la réglementation en lien avec les aménagements de stationnement résidentiel.

10.5 — RÉOLUTION — Appui à la demande d'autorisation de la CPTAQ pour l'aliénation du lot 3 691 584.

11 — SÉCURITÉ PUBLIQUE

11.1 — DÉPÔT du rapport mensuel de la sécurité publique.

12 — TRAVAUX PUBLICS

12.1 — DÉPÔT du rapport mensuel des travaux publics.

12.2 — RÉOLUTION — Attestation du Programme d'aide à la voirie locale — Volet Entretien des routes locales.

12.3 — RÉOLUTION — Plan de protection de nos sources d'eau potable.

12.4 — RÉOLUTION — Demande de mandat au ministère des Transports en sécurité routière.

13 — LOISIRS

14 — LÉGISLATION

14.1 — RÉOLUTION — Plan d'entretien de gestion des actifs de la MRC de Bellechasse.

14.2 — RÉOLUTION — Modification du mode de partage des coûts de la piste cyclable — Cycloroute de Bellechasse.

15 — VARIA

16 — DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

17 — CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Eric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER l'ordre du jour tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 3 — ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

#### 2025-07-115

#### 3.1 — Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 juin 2025.

Une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 3 juin dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 juin 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 3.2 — Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2025.

Une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 juin dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Turcot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 4 — MOT DU MAIRE

Le mot du maire est reproduit en tout ou en partie dans le journal municipal.

Monsieur le Maire présente différentes nouvelles et messages :

- Motion de remerciement aux bénévoles et aux Chevaliers de Colomb pour leur aide dans le retour des bénéficiaires du Foyer de Saint-Raphaël. Les bénévoles ont aidé les résidents dans leur réintégration du Foyer complètement rénové. Un grand merci.

- Bonne nouvelle, Medway a accepté de briser le bail avec la municipalité pour le local. Cette action de la municipalité permettra d'économiser près de 180 000 \$ restant à l'entente.
- Monsieur le Maire rappelle que le civisme est essentiel dans la société et qu'il est anormal que des employés autant de la municipalité que de nos commerçants soient la cible de mauvais comportement ou d'insulte lorsqu'ils effectuent leur travail. Un peu de respect est requis et nous devons intervenir si la situation ne s'améliore pas.

## 5 – INFORMATION PUBLIQUE

Il y aura rinçage du réseau d'eau potable durant la semaine du 14 juillet. Un avis sera transmis via le site, le Facebook et l'application d'urgence municipale en plus d'un publipostage ciblé.

## 6 – PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur place :

1. Citoyenne : Est-ce qu'il y a du nouveau concernant la caisse ?

R : Nous sommes toujours en négociation avec Desjardins pour le projet d'amélioration de la succursale et sa pérennité en plus du projet d'y amener la bibliothèque. Actuellement, c'est positif, mais pas de conclusion encore.

2. Citoyen : Pourquoi le GMF de Saint-Anselme/Saint-Charles grossi et qu'il ne met pas de médecin à Saint-Raphaël ?

R : Le GMF de Saint-Anselme est autonome et Medway est un compétiteur pour eux. Ils n'ont pas d'entente de collaboration et le CISSS n'a pas de pouvoir pour exiger une meilleure répartition des services. Un article dans la Voix du Sud paraîtra cette semaine à ce sujet.

Questions du public par courriel/courrier :

Aucune.

## 7 – CORRESPONDANCE REÇUE

Ce point présente les documents reçus pour le conseil en dehors des points traités à la présente séance. Aucun document a été déposé en séance de travail ce mois-ci.

## 8 – GESTION DES SERVICES – ADMINISTRATION

Aucun point.

## 9 – FINANCES

### 2025-07-117

#### 9.1 – ADOPTION des dépenses du mois de juin 2025

ATTENDU QU'UNE copie de la liste des comptes du mois de juin 2025 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance ;

ATTENDU QUE l'ensemble du dossier de facturation ainsi que les pièces justificatives étaient disponibles pour consultation et analyse durant la semaine précédant le conseil ;

ATTENDU QU'UNE dépense non récurrente de 354 498,75 \$ correspondant au paiement des travaux du 1<sup>er</sup> rang et du rang du Sault, 1<sup>er</sup> versement est inclus à la somme des paiements et financée par le programme PAVL (subvention) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaëtan Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER les dépenses de juin 2025 payées par le greffier-trésorier et d'autoriser le paiement des comptes au montant total de 630 413,24 \$.

Je soussigné, Claude Morin, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la municipalité a, dans son compte général, les crédits pour payer ces dépenses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 9.2 – Programmes et subventions

L'équipe municipale s'active à saisir toutes les opportunités de financement et de subventions afin de soutenir la santé financière de la municipalité de même que supporter les projets des différents départements. Suivi des demandes :

- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – 2025 (139 538 \$) – confirmé
- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet redressement 1<sup>er</sup> rang, 5<sup>e</sup> rang et rang du Sault (2 500 000 \$) – confirmé
- Programme d'infrastructure sportive et récréative (900 000 \$) – en préparation de dépôt
- Programme culturel pour la santé mentale des jeunes 12-18 ans (30 000 \$) – refusé
- Programme d'aide à la voirie locale – volet projets particuliers d'amélioration des routes 2025 (16 810 \$) – confirmé
- Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ 2024-2028 (1 325 000 \$) – confirmé
- Programme en sport et en activité physique (49 000 \$) – confirmé
- Programme Nouvel Horizon (17 500 \$) – confirmé
- Programme 4500 bornes (48 000 \$) – confirmé
- Programme TECQ-PRABAM (129 253 \$) – confirmé
- Programme emploi d'été Canada (6 762 \$) – confirmé
- Programme des fêtes de la Saint-Jean (1 800 \$) – confirmé
- Programme de péréquation municipale (20 500 \$) – confirmé
- Programme croissance de la TVQ (211 684 \$) – confirmé

Les travaux de demandes de subventions en cours offrent un potentiel monétaire en 2025 de 5 363 347 \$

## 10 – URBANISME – DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

### 10.1 – DÉPÔT des permis et certificats de juin 2025

En juin, les services municipaux ont émis 46 permis ou certificats, dont :

- Certif. autorisation d'abattage d'arbres : 2
- Permis d'addition d'un bâtiment : 5
- Permis de construction : 4
- Demande de dérogation mineure : 2
- Certificat d'autorisation d'enseigne : 1
- Permis de lotissement : 3
- Certificat d'autorisation de piscine : 2
- Permis de rénovation : 15

- Permis d'installation septique : 2
- Certificat d'autorisation de travaux riverains : 1
- Permis de brûlage : 9

Pour une valeur totale foncière de 2 193 866 \$ et d'investissement dans la municipalité.

## 2025-07-118

### 10.2 – RÉSOLUTION – Demande de dérogation mineure – Superficie autorisée pour la construction d'un garage entrepôt au 18, rue Asselin

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de dérogation mineure s'avère nécessaire pour le 18, rue Asselin, concernant les travaux suivants ;

- Construction d'un garage ayant une superficie non réglementaire pour un garage entrepôt en zone agricole et en milieux humides

CONSIDÉRANT QUE cette demande est assujettie au règlement de zonage 2022-228 de la Municipalité de Saint-Raphaël ;

CONSIDÉRANT LES POINTS SUIVANTS :

**Recommandation 1** : proposer au requérant de respecter la superficie de 55 m<sup>2</sup>, la limite maximale applicable à son cas, demandée par le règlement de zonage pour la construction d'un bâtiment complémentaire ;

**Recommandation 2** : recommander au requérant de faire la démarche pour définir le fond du terrain (Milieux humides potentiels) du lot 3 691 540 en faisant appel à un professionnel et obtenir les certificats d'autorisation requis auprès des ministères concernés (MELCC et CPTAQ) ;

CONSIDÉRANT la recommandation défavorable du comité consultatif d'urbanisme (CCU) obtenue lors du comité tenu le 17 juin 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Eric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE REFUSER la demande de dérogation mineure concernant les travaux énumérés aux présentes, tel que présenté au comité consultatif d'urbanisme (CCU) le 17 juin 2025, pour le 18, rue Asselin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 2025-07-119

### 10.3 – RÉSOLUTION – RÉSOLUTION – Demande de dérogation mineure – Construction d'un garage au 12, 1<sup>re</sup> avenue et changement d'usage.

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de dérogation mineure s'avère nécessaire pour le 12, 1<sup>re</sup> avenue, concernant les travaux suivants ;

- Construction d'un garage de 40 X 40 sur un terrain n'ayant pas les autorisations d'usage requis

CONSIDÉRANT QUE cette demande est assujettie au règlement de zonage 2022-228 de la Municipalité de Saint-Raphaël ;

CONSIDÉRANT LES POINTS SUIVANTS DU CCU :

Le comité consultatif en urbanisme recommande de rejeter la demande pour les raisons suivantes :

- Dévaluation des propriétés autour ;
- Perte de revenus de taxation ;

- Risque de mécontentement du voisinage sur le potentiel d'achalandage que pourrait créer un aussi grand garage dans une zone résidentielle et prévue pour la construction résidentielle ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Turcot  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE REFUSER la demande de dérogation mineure concernant les travaux énumérés aux présentes, tel que présenté au comité consultatif d'urbanisme (CCU) le 17 juin 2025, pour le 12, 1<sup>re</sup> avenue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 2025-07-120

### 10.4 – RÉSOLUTION – Application de la réglementation en lien avec les aménagements de stationnement résidentiel

ATTENDU que la municipalité a reçu une demande de citoyens concernant l'ajout de zones de stationnement sur sa propriété ;

ATTENDU que plusieurs citoyens ont aménagé des stationnements non conformes dans la municipalité au cours des dernières années, et ce, sans autorisation ou permis ;

ATTENDU que la municipalité est régie par un règlement le zonage 2022-228 et que celui-ci encadre l'aménagement de stationnement, leur dimension et le minimum de gazon à maintenir en façade des routes ;

ATTENDU que la municipalité ne souhaite pas créer de nuisance visuelle, d'impact négatif sur la qualité d'environnement visuel et créer des zones densément converties en stationnement au détriment d'aménagement de verdure ;

ATTENDU que le Comité Conseil en Urbanisme lors de la rencontre du 26 mai dernier a fait une recommandation en lien avec l'application du règlement mentionnant que, selon les articles 97 à 105 qui encadrent l'autorisation possible devait être appliqué par la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

Un conseiller demande le vote n'étant pas en accord avec la proposition ;

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE METTRE EN PLACE un moratoire sur le sujet afin de bien évaluer les impacts pour les citoyens ayant contrevenu à la réglementation et afin de déterminer les orientations de la municipalité en ce sens ;
- DE NE PAS refuser de demande si elles répondent positivement au règlement actuel ;
- DE METTRE en suspens toute demande future jusqu'à la refonte du règlement de zonage prévu au cours de l'année.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS

## 2025-07-121

### 10.5 – RÉSOLUTION – Appui à la demande d'autorisation de la CPTAQ pour l'aliénation du lot 3 691 584

ATTENDU que le futur propriétaire demande l'aliénation du lot 3 691 584 appartenant à monsieur Martin Roy ;

ATTENDU que le projet nécessite une autorisation de la CPTAQ ;

ATTENDU QUE le lot 3 691 584 est utilisé comme exploitation agricole ;

ATTENDU QUE le terrain est en zone agricole et que l'acheteur désire inclure celui-ci avec ses autres terrains attenants au lot acquis ;

ATTENDU QUE la CPTAQ demande une opinion favorable à la municipalité pour autoriser l'aliénation sur les terres protégées ;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil déclarent avoir connaissance du présent projet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Eric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE RECOMMANDER FAVORABLEMENT la requête d'aliénation en territoire agricole.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 11 – SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 11.1 – DÉPÔT du rapport mensuel de la sécurité publique

Le dépôt du rapport mensuel de juin du service de sécurité publique est déposé au conseil par le directeur général, monsieur Claude Morin. Monsieur Morin en fait la lecture au public.

## 12 – TRAVAUX PUBLICS

### 12.1 – DÉPÔT du rapport mensuel des travaux publics

Le dépôt du rapport mensuel de juin du service des travaux publics est déposé au conseil par le directeur général, monsieur Claude Morin. Monsieur Morin en fait la lecture au public.

2025-07-122

### 12.2 – RÉSOLUTION – Attestation du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien des routes locales

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Raphaël a reçu un montant de 139 598 \$ dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAVL - entretien) pour l'année 2024 ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit attester la véracité des frais encourus et qu'ils l'ont été sur des routes locales de niveau 1 et 2 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Turcot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE la Municipalité de Saint-Raphaël atteste que des dépenses de fonctionnement admissibles de 302 158,00 \$ ont été réalisées pour les routes locales de niveau 1 et 2 telles que décrites lors du dépôt du rapport financier 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-07-123

### 12.3 – RÉSOLUTION – Plan de protection de nos sources d'eau potable

ATTENDU que la Municipalité a fait des demandes de prix auprès de firmes spécialisées pour un mandat de préparation d'un plan de protection des sources d'eau potable ;

ATTENDU que le mandat est requis dans le cadre de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030 et que la firme peut débiter vers le 20 juillet 2025 celui-ci ;

ATTENDU que ces travaux nécessiteront des actions en lien avec l'étude de vulnérabilité produite un peu plus tôt cette année et permettant d'avoir les éléments requis afin de protéger nos sources d'eau ;

ATTENDU qu'il est possible de faire une demande de subvention au programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaëtan Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER le directeur général à octroyer le contrat au montant de 21 360 \$ avant taxes à Groupe Conseil UDA/Akifer, plus bas soumissionnaire ;
- DE SIGNER l'offre et de prendre action pour la préparation du plan de protection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-07-124

### 12.4 – RÉSOLUTION – Demande de mandat au ministère des Transports en sécurité routière

ATTENDU le but d'améliorer le respect de la limite de vitesse, d'améliorer la sécurité des piétons et de sécuriser les passages piétonniers sur le boulevard St-Pierre (route 281) ;

ATTENDU qu'afin de travailler de concert avec le ministère pour implanter une traverse piétonne à l'intersection du boul. St-Pierre, rue Principale, Cote-du-Moulin, de sécuriser davantage la traverse de l'intersection du Foyer, du boul. St-Pierre et concernant le réaménagement de l'intersection Beaudry, boul. St-Pierre et l'avenue Philippe-Asselin, une demande officielle de la municipalité doit être adressée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Eric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE FAIRE la demande de démarrage du projet d'implantation d'une traverse piétonnière au coin principale/boul. St-Pierre avec le ministère des Transports ;
- DE FAIRE une demande d'analyse et de proposition afin de sécuriser davantage la traverse du Foyer/boul. St-Pierre ;
- DE FAIRE une demande d'entente de partenariat concernant le projet de réaménagement de l'entrée nord du village ;
- DE FOURNIR des solutions viables de meilleures options afin de présenter un projet d'ensemble à la population concernant la sécurité de tous les usagers de la route.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 13 – LOISIRS

Monsieur le Maire fait la mention que le poste de coordonnateur(trice) n'est toujours pas comblé. Le candidat ayant préféré se retirer. Un nouveau recrutement sera mis en place.

## 14 – LÉGISLATION

2025-07-125

### 14.1 – RÉSOLUTION – Plan d'entretien de gestion des actifs de la MRC de Bellechasse

ATTENDU QUE la MRC de Bellechasse est une organisation qui procure des services aux différentes municipalités de son territoire et qui possède un certain nombre d'actifs importants : cycloroute, bâtiment du siège social, centre d'enfouissement et matériel pour effectuer la gestion des matières résiduelles ;

ATTENDU la valeur monétaire de ces actifs ;

ATTENDU l'impact sur la quote-part de l'achat et de l'entretien de ces actifs ;

ATTENDU QUE le besoin d'une meilleure prévention/visibilité à long terme du coût d'achat et d'entretien de ces actifs ;

ATTENDU QUE l'augmentation de la quote-part est plus rapide que l'augmentation des revenus de plusieurs municipalités ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Turcot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE la MRC de Bellechasse fournisse le plan d'entretien et de réparation de chacun de ses groupes d'actifs. Un plan sur dix ans doit être élaboré de façon qu'il soit possible de visualiser les coûts à prévoir, le mode de financement et l'impact sur la quote-part de chaque municipalité ;
- QUE ces informations soient remises aux maires de la MRC de Bellechasse avant le 15 septembre 2025 ;
- QUE cette résolution soit acheminée à toutes les municipalités de Bellechasse et à la MRC de Bellechasse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-07-126

### 14.2 – RÉSOLUTION – Modification du mode de partage des coûts de la piste cyclable – Cycloroute de Bellechasse

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Raphaël reconnaît devoir participer aux coûts d'entretien et de réparation de la cycloroute de Bellechasse ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Raphaël reconnaît que la cycloroute de Bellechasse est un équipement régional ;

ATTENDU QUE la municipalité estime que le mode de partage des coûts actuellement en vigueur est inéquitable ;

ATTENDU QUE la population de la municipalité de Saint-Raphaël doit parcourir une certaine distance avant d'accéder à la cycloroute ;

ATTENDU QUE la population des municipalités adjacentes à la cycloroute accède beaucoup plus facilement à cet actif et, par conséquent, l'utilise davantage ;

ATTENDU QUE les retombées économiques liées à la cycloroute bénéficient de manière significative aux municipalités où elle passe dans ou en périphérie du périmètre urbain, notamment par l'achalandage touristique, les revenus commerciaux et la visibilité accrue ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Turcot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'APPUYER la municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse et de demander à la MRC de Bellechasse de revoir le mode de partage des coûts associés à la cycloroute en utilisant le pourcentage de la population plutôt que la richesse foncière uniformisée d'une part et en ajoutant une contribution supplémentaire pour les municipalités dont la piste cyclable passe dans le périmètre urbain ou en périphérie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 15 – VARIA

Aucun point.

## 16 – DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur place :

1. Un citoyen demande la parole en lien avec le point 10.3. Il demande des clarifications sur la demande et mentionne qu'il tient vraiment à acquérir le terrain pour y bâtir un garage ?

R : Monsieur Morin suggère au conseil de rencontrer le résident avec l'inspectrice en urbanisme afin de discuter des options et de représenter une nouvelle demande au comité consultatif en urbanisme et au conseil pour décision.

2025-07-127

## 17 – CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets étant tous traités,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Turcot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE cette séance ordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fermeture à 20 h 13

Richard Thibault  
Maire

Claude Morin, Adm.A.  
Directeur général et Greffier-trésorier

## MUNICIPALITÉ SAINT-RAPHAËL (R)

### REGISTRE DES CHÈQUES-PAIEMENTS DIRECTS ACP – JUILLET 2025

LE DOMAINE SK S.E.N.C. ....	8 278.20
PUROLATOR INC. ....	533.82
TRANSPORT S.MERCIER ET FILS ....	1 707.38
TANGUAY LUCIE ET BOULET DANIEL.....	172.35

AMUSEMENT DAMI.....	535.78
GARAGE MINVILLE INC. ....	48.71
REAL HUOT INC.....	1 029.44
MRC BELLECHASSE .....	3 960.00
CIMENT QUÉBEC INC.....	235.32

# PROCÈS-VERBAUX

BOIVIN & GAUVIN INC.....	14 685.69	SERVICE DE DÉPRÉDATION .....	1 437.19
INFO-MANIAC .....	149.47	WOLSELEY CANADA INC.....	1 115.26
FILGO ENERGIESONIC INC.....	4 155.14	ZOLL MEDICAL CANADA .....	8 034.18
PDEPANNEUR LA GANG.....	513.20	AQUATECH INC.....	12 538.04
AREO-FEU LIMITEE .....	485.77	SP MEDICAL .....	1 071.60
CENTRE DE L'AUTO LAVERDIÈRE.....	1 243.40	IMPACT ALARME INC.....	2 466.21
DANY DOIRON .....	2 650.80	GYROTECH .....	6 193.16
VALERIE BERGERON .....	45.00	WIL-BE LES EQUIPEMENT WIL-BE INC.....	2 259.26
CONSULIS ENVIRONNEMENT DE BUREAU.....	8 043.56	URLS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES.....	533.98
PAPINEAU LILIANNE.....	350.00	NOVACO .....	693.58
PJB INDUSTRIES INC.....	641.85	CARRIERES RIVE-SUD INC.....	7 140.12
SMS ÉQUIPEMENT .....	7 904.53	MARTIN & LEVESQUE INC.....	53.93
LG SOLUTIONS ÉLECTRIQUES INC.....	655.30	TETRA TECH QI INC. ....	45 346.60
LES GAZON TESSIER.....	1 075.02	MULTIPLANTS .....	534.98
CUATRO ARCHITECTURE.....	4 530.02	GROUPE ALLEN .....	5 058.90
EQIP SOLUTION GENIE.....	15 809.06	FQM Service Coopérative Solidarité CIM .....	1 379.70
LES ENTREPRISES TREMA .....	467.95	BMR MAG. H. LETOURNEAU INC.....	5 959.02
SPORTS AUX PUCES LÉVIS.....	68.96	OLIVIER GAGNE MINI-MOTEUR INC. ....	379.63
GERV' Z DISTRIBUTION INC. ....	143.72	P.A. MORIN IMPRESSIONS DESIGN INC.....	1 468.61
LONGCHAMPS DENISE.....	755.00	AVANTIS COOPÉRATIVE.....	5 490.53
PRODUCTION HUGUES POMERLEAU INC.....	689.85	EQUIPEMENTS LACASSE ET FILS INC.....	244.45
BSA EQUIPEMENTS INC.....	651.22	TURGEON SOLUTION AFFICHAGE INC.....	1 132.51
PAVAGE UCP INC. ....	354 498.75	9196-4056 QUÉBEC INC.....	1 682.25
RAZAFIMAHEFA MARCELLE RAVAKA .....	45.00	PLOMBERIE PHILIPPE GAGNON INC.....	21 331.95
LABORATOIRES D'EXPERTISES DE QUEBEC .....	22 937.51	BOUTIQUE DU TRAVAILLEUR ST-GERVAIS .....	1 331.41
ECCE TERRA ARPENTEURS-GÉOMÈTRES .....	2 759.40	BRAULT MAXTECH INC.....	4 512.77
PIEUX XTREME CHAUDIÈRE APPALACHES.....	1 891.34	EUROFINS ENVIRONEX .....	4 146.40
RÉSEAU BIBLIO CAPITALE-NAT. ET .....	227.71	MORIN CLAUDE .....	45.00
TRADITION - 8787.....	238.64	MÉCANIQUE ÉTIENNE PRÉVOST INC.....	3 991.41
THIBAUT RICHARD .....	45.00		
CLAUDIA GAGNON .....	950.00	GRAND TOTAL .....	630 413.24
CHABOT ÉDITH .....	480.00		
THIBAUT DORILDA.....	1 050.00		
LIBRAIRIE LIVRES EN TÊTE INC. ....	314.53		
BOSSÉ & FRÈRE INC.....	928.13		
BUROPRO CITATION INC.....	652.06		
EXTINCTEURS MONTMAGNY .....	164.87		
GROUPE CORRIVEAU EPCP INC. ....	1 854.53		
CLOUDLI OMNIVIGIL SOLUTIONS .....	37.18		
SUMACOM INC. ....	192.87		
STELM (DIVISION DE EMCO CORP.).....	14 159.52		
L'ARSENAL (THIBAUT ET ASSOCIÉS) .....	846.22		
CHEM ACTION INC.....	4 630.04		

## PROVINCE DE QUÉBEC

### M.R.C. DE BELLECHASSE

#### MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le 5 août 2025, à 19 h 30 au Centre communautaire, à laquelle séance sont présents le maire Monsieur Richard Thibault et les conseillers suivants :

Siège #2 — Gaétan Roy

Siège #3 — Samuel Roy

Siège #4 — Tonia Despont

Siège #6 — Éric Trudel

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Thibault, Maire.

Est aussi présente madame Valérie Bergeron, adjointe de direction et greffière-trésorière.

## 1 – OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

**2025-08-128**

## 2 – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 – OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 – Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025.

4 – MOT DU MAIRE

5 – INFORMATION PUBLIQUE

6 – PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

7 – CORRESPONDANCE REÇUE

8 – GESTION DES SERVICES – ADMINISTRATION

8.1 – Recrutement aux loisirs.

9 – FINANCES

9.1 – ADOPTION des dépenses du mois de juillet 2025.

9.2 – Programmes et subventions.

9.3 – Dons et commandites.

9.3.1 – RÉSOLUTION – Demande de commandite de la part du Club sportif du Lac-aux-Canards.

10 – URBANISME – DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 – DÉPÔT des permis et certificats de juillet 2025.

11 – SÉCURITÉ PUBLIQUE

11.1 – DÉPÔT du rapport mensuel de la sécurité publique.

12 – TRAVAUX PUBLICS

12.1 – DÉPÔT du rapport mensuel des travaux publics.

13 – LOISIRS

14 – LÉGISLATION

14.1 – RÉSOLUTION – Mandat à Morency, Société d'avocats relativement au traitement d'une demande introductive d'instance en injonction interlocutoire.

15 – VARIA

16 – DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

17 – CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

18 – SUJETS DE TRAVAIL HORS SÉANCE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Samuel Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

• D'ADOPTER l'ordre du jour tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 3 – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**2025-08-129**

**3.1 – Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025.**

Une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 juillet dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Eric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

• D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 4 – MOT DU MAIRE

Le mot du maire est reproduit en tout ou en partie dans le journal municipal.

Monsieur le Maire invite la population à participer en grand nombre au Festival-des-Barres-à-Jack 2025.

Monsieur le Maire avise la population que des travaux importants sont en cours afin d'améliorer la qualité de l'eau potable à Saint-Raphaël. Plusieurs actions sont enclenchées afin de solutionner diverses problématiques, dont celle de la présence de manganèse dans le réseau. Cet élément laisse des dépôts et de la coloration rendant l'eau brouille trop fréquemment. Les solutions sont complexes et nous avons comme objectif de compléter ce dossier pour le début de 2026. D'ici à ce moment, plusieurs mesures correctives temporaires seront maintenues afin de garder une eau potable. Un document illustrant les actions en cours est disponible sur le site de la municipalité.

## 5 – INFORMATION PUBLIQUE

Aucun point.

## 6 – PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur place :

1. Monsieur Roch Asselin demande si la route 281 sera refaite bientôt ?  
R : La responsabilité de cette route est du MTO. Normalement, ils devraient le faire en 2026.
2. Une dame de L'Âge D'or mentionne qu'il y avait une erreur dans le calendrier du journal. La collecte déchet-ordure était inversée.  
R : Merci.
3. Madame Tardif demande s'il est vrai que le bardeau n'est plus accepté à l'écocentre ?  
R : Vrai. Comme plusieurs autres municipalités, nous n'acceptons plus ce matériau dû au coût de traitement qui doit être assumé par l'ensemble de la population. Il faut, comme un entrepreneur, louer un conteneur ou l'apporter au centre de tri à Armagh.
4. Monsieur Caron porte à l'attention du conseil le désagrément qu'il vit avec les feux à ciel ouvert de son voisin. Il demande de limiter cette activité sur le territoire.  
R : Merci de votre intervention, ce n'est actuellement pas prévu de modifier la réglementation.

Questions du public par courriel/courrier :

Aucune.

## 7 – CORRESPONDANCE REÇUE

Ce point présente les documents reçus pour le conseil en dehors des points traités à la présente séance.

- Une demande d'un locateur de local à l'édifice communautaire est déposée au conseil. Celui-ci donnera suite directement au demandeur après analyse du dossier.
- Une demande d'une citoyenne concernant l'ajout d'un fossé sur le rang Ste-Marguerite est déposée au conseil. Celui-ci donnera suite directement au demandeur après analyse du dossier.
- Une demande de citoyens a été adressée au conseil concernant le désir d'acquisition d'une portion de terrain appartenant à la municipalité a été déposé. Le conseil effectuera un suivi auprès des citoyens concernés pour la suite du dossier.
- Le ministère des Transports (MTO) confirme la réception de la résolution du conseil de Saint-Raphaël concernant l'amélioration de la sécurité routière dans l'axe de la route 281. Le dossier sera travaillé avec les personnes concernées.

## 8 – GESTION DES SERVICES – ADMINISTRATION

### 8.1 – Recrutement aux loisirs

Le processus de recrutement d'une ressource aux loisirs est toujours en cours. La période d'été n'étant pas très propice à ce type de recrutement, nous poursuivons la démarche jusqu'à l'automne prochain.

## 9 – FINANCES

### 2025-08-130

#### 9.1 – ADOPTION des dépenses du mois de juillet 2025

ATTENDU QU'UNE copie de la liste des comptes du mois de juillet 2025 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance ;

ATTENDU QUE l'ensemble du dossier de facturation ainsi que les pièces justificatives étaient disponibles pour consultation et analyse durant la semaine précédant le conseil ;

ATTENDU QU'UNE dépense non récurrente de 1 256 165,98 \$ correspondant au paiement des travaux du 1<sup>er</sup> rang et du rang du Sault, 2<sup>e</sup> versement est inclus à la somme des paiements et financée par le programme PAVL (subvention)), somme que nous avons déjà reçue notamment ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaëtan Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER les dépenses de juillet 2025 payées par le greffier-trésorier et d'autoriser le paiement des comptes au montant total de 1 517 296,73 \$.

Je soussigné, Valérie Bergeron, adjointe de direction et greffière-trésorière, certifie que la municipalité a, dans son compte général, les crédits pour payer ces dépenses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 9.2 – Programmes et subventions

L'équipe municipale s'active à saisir toutes les opportunités de financement et de subventions afin de soutenir la santé financière de la municipalité de même que supporter les projets des différents départements. Suivi des demandes :

- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) — 2025 (139 538 \$) — confirmé

- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet redressement 1<sup>er</sup> rang, 5<sup>e</sup> rang et rang du Sault (2 500 000 \$) — confirmé
- Programme d'infrastructure sportive et récréative (900 000 \$) — en préparation de dépôt
- Programme culturel pour la santé mentale des jeunes 12-18 ans (30 000 \$) — refusé
- Programme d'aide à la voirie locale — volet projets particuliers d'amélioration des routes 2025 (16 810 \$) — confirmé
- Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ 2024-2028 (1 325 000 \$) — confirmé
- Programme en sport et en activité physique (49 000 \$) — confirmé
- Programme Nouvel Horizon (17 500 \$) — confirmé
- Programme 4500 bornes (48 000 \$) — confirmé
- Programme TECQ-PRABAM (129 253\$) — confirmé
- Programme emploi d'été Canada (6 762 \$) — confirmé
- Programme des fêtes de la Saint-Jean (1 800 \$) — confirmé
- Programme de péréquation municipale (20 500 \$) — confirmé
- Programme croissance de la TVQ (211 684 \$) — confirmé

Les travaux de demandes de subventions en cours offrent un potentiel monétaire en 2025 de 5 363 347 \$

### 9.3 – Dons et commandites

#### 2025-08-131

#### 9.3.1 – RÉSOLUTION — Demande de commandite de la part du Club sportif du Lac-aux-Canards

ATTENDU la réception d'une correspondance du Club sportif du Lac-aux-Canards, une organisation réservée aux membres habitants au Lac-aux-Canards ;

ATTENDU la rencontre tenue au bureau municipal le 24 juillet dernier en présence de 2 administrateurs, de monsieur le Maire et de monsieur Claude Morin, directeur général ;

ATTENDU la demande de commandite de 5 000\$ pour réaliser un projet récréatif incluant des jeux de pickleball, de pétanque et de fers sur l'ancien terrain de tennis ;

ATTENDU le souhait du Club de revitaliser le site exclusif aux membres du Club ;

ATTENDU que la municipalité a offert un partenariat ou une collaboration sous diverses formes pour cette commandite dont notamment :

- De rendre les installations accessibles à l'ensemble des citoyens payeurs de taxes de la municipalité ;
- De permettre à l'ensemble des citoyens de la municipalité d'utiliser le stationnement du Club afin de bénéficier d'une zone de stationnement lorsqu'ils utilisent les descentes publiques de la municipalité ;
- D'envisager une cession ou un partenariat de l'infrastructure du Club à la municipalité afin de rendre public celle-ci pour les loisirs de la municipalité ;

- D'envisager une collaboration dans le projet afin d'intégrer une nouvelle dynamique collaborative entre le secteur du Lac et le reste de la municipalité et de réduire les irritants pour un avenir positif et constructif ;

ATTENDU le refus catégorique à toute ouverture en ce sens ;

ATTENDU que l'ensemble des taxes des citoyens de Saint-Raphaël doivent d'abord servir à l'ensemble de la communauté ;

ATTENDU qu'aucun budget annuel n'était prévu pour un financement de cette nature en 2025 ;

ATTENDU que la municipalité offre déjà ce type d'infrastructure à l'ensemble de la population ;

ATTENDU que la municipalité a investi plusieurs milliers de dollar afin d'améliorer les infrastructures du secteur du Lac-aux-Canards et continu de le faire ;

ATTENDU que la municipalité commandite déjà à la hauteur de 5 000\$ le CEPLAC exclusif au secteur ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Eric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE REFUSER la demande de commandite sans condition ;
- DE RESTER disponible pour établir un partenariat gagnant-gagnant et au bénéfice de l'ensemble de la population ;
- DE POURSUIVRE l'amélioration du secteur si le Lac et ses infrastructures sont accessibles à l'ensemble des citoyens de Saint-Raphaël.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 10 – URBANISME – DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

### 10.1 – DÉPÔT des permis et certificats de juillet 2025

En juillet, les services municipaux ont émis 40 permis ou certificats, dont :

- Permis de construction : 3
- Certificat d'autorisation de démolition : 1
- Certificat d'autorisation de piscine : 3
- Permis de rénovation : 17
- Permis d'installation septique : 2
- Permis de captage des eaux souterraines : 2
- Permis de brûlage : 12

Pour une valeur totale foncière annuelle de 18 298 576 \$ et d'investissement dans la municipalité.

## 11 – SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 11.1 – DÉPÔT du rapport mensuel de la sécurité publique

Le dépôt du rapport mensuel de juillet du service de sécurité publique est déposé au conseil par la greffière-trésorière adjointe, madame Valérie Bergeron. Madame Bergeron en fait la lecture au public.

## 12 – TRAVAUX PUBLICS

### 12.1 – DÉPÔT du rapport mensuel des travaux publics

Le dépôt du rapport mensuel de juillet du service des travaux publics est déposé au conseil par la greffière-trésorière adjointe, madame Valérie Bergeron. Madame Bergeron en fait la lecture au public.

## 13 – LOISIRS

Monsieur le Maire fait la mention que le poste de coordonnateur(trice) n'est toujours pas comblé. Le candidat ayant préféré se retirer. Un nouveau recrutement sera mis en place.

## 14 – LÉGISLATION

### 2025-08-132

#### 14.1 – RÉSOLUTION – Mandat à Morency, Société d'avocats relativement au traitement d'une demande introductive d'instance en injonction interlocutoire

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande introductive d'instance en injonction interlocutoire et permanente et en dommages-intérêts datée du 21 juillet 2025 de la part de monsieur Frédéric Guillemette ;

ATTENDU que cette demande concerne principalement un dossier entre deux citoyens, dont monsieur Réal Dionne, mais que le demandeur lie la situation à la municipalité dans la même demande ;

ATTENDU que le dossier devrait tout autant lier la MRC, car les principaux éléments sont de compétences de la MRC ;

ATTENDU QUE cette demande implique une situation créée par le citoyen visé dans la poursuite et non la municipalité ;

ATTENDU QU'IL y a lieu de se faire représenter correctement afin de protéger les citoyens de la municipalité de toute demande abusive et contestable ;

ATTENDU QUE la Municipalité a déjà été représentée par Morency, Société d'avocats dans d'autres dossiers liés avec la MRC, et que celle-ci est aussi représentée par Morency dans ce dossier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE Morency, Société d'avocats S.E.N.C.R.L. soit mandatée par la Municipalité aux fins de faire les représentations nécessaires et d'agir en tant qu'interlocuteur et défendeur de la municipalité auprès des parties et des instances ;
- QUE Morency, Société d'avocats S.E.N.C.R.L. soit mandatée par la Municipalité pour fournir tout recours possible envers la partie demanderesse dans le cas d'abus, de poursuite abusive, de diffamation ou tout autre élément portant atteinte à la municipalité et ces citoyens ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 15 – VARIA

Aucun point.

## 16 – DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur place :

1. Madame Tardif demande une intervention concernant les VTT dans la rue du Foyer. Malgré les plaintes à la SQ, car ceux-ci ne donnent pas suite aux appels.

R : Nous parlerons au responsable de poste de la situation.

2. Une dame demande quand le module du parc du centre communautaire sera là ?

R : Fin août. Des travaux préparatoires sont en cours pour son arrivée.

3. Une citoyenne du Lac-aux-Canards demande qu'on répare la chaussée, car beaucoup de trous.

R : Des travaux sont prévus à la fin du mois d'août. La mauvaise température et les travaux de fossés et de ponceaux ont retardé les travaux de ce type cette année

2025-08-133

## 17 – CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets étant tous traités,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Samuel Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE cette séance ordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fermeture à 20 h 07

Richard Thibault  
Maire

Valérie Bergeron  
Adjointe de direction et Greffière-trésorière

## MUNICIPALITÉ SAINT-RAPHAËL (R)

### REGISTRE DES CHÈQUES-PAIEMENTS DIRECTS ACP – AOÛT 2025

PUROLATOR INC. ....	714.26	PAVAGE UCP INC. ....	1 294 536.84
TRANSPORT S.MERCIER ET FILS .....	589.13	POSTE CANADA, SOCIETE CANADIENNES .....	253.52
MILLER ZOO.....	1 089.79	RAZAFIMAHEFA MARCELLE RAVAKA .....	45.00
MRC BELLECHASSE .....	5 068.16	LABORATOIRES D'EXPERTISES DE QUEBEC .....	11 960.28
AREO-FEU LIMITEE .....	1 048.01	PROTECTION INCENDIE CFS LTÉE .....	5 718.42
PORTS-INTER PLUS .....	697.90	ADDENERGIE TECHNOLOGIES INC.....	23 307.73
LEMIEUX NOLET comptables agréées SENC .....	19 890.67	SERVICES DE CONSTRUCTION LAURENT .....	12 883.03
SINTO INC. ....	513.48	LES ENTREPRISES FRANCOIS MICHEL.....	2 637.52
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.....	105.33	GARAGE TSG .....	3 998.25
DANY DOIRON .....	5 359.27	ENTANDEM INC. ....	270.74
WEED MAN .....	595.00	GB GÉNÉRATRICES BEAUMONT .....	345.96
VALERIE BERGERON .....	45.00	LES ENTREPRISES REMILLARD & FILS.....	404.71
PAPINEAU LILIANNE.....	561.35	TRADITION - 8787 .....	51.60
MORIN DARIANNE .....	290.50	THIBAUT RICHARD .....	45.00
SMS ÉQUIPEMENT .....	214.19	THIBAUT DORILDA.....	1 050.00
LES GAZON TESSIER.....	1 075.02	LIBRAIRIE LIVRES EN TÊTE INC. ....	98.25
DHC AVOCATS .....	237.13	BUROPRO CITATION INC.....	325.01
PAVAGE CHARLES LACASSE INC.....	4 837.58	EXTINCTEURS MONTMAGNY .....	189.65
LONGCHAMPS DENISE.....	1 020.00	GRUPE CORRIVEAU EPCP INC. ....	661.28

# COMMUNIQUÉ

GENEQ INC .....	128.97	FQM Service Coopérative Solidarité CIM.....	2 224.08
JAVEL BOIS-FRANCS (2743-2855 QUÉBEC INC).....	19 059.58	OLIVIER GAGNE MINI-MOTEUR INC. ....	22.43
PROPANE GRG .....	1 435.47	P.A. MORIN IMPRESSIONS DESIGN INC.....	1 570.42
L'ARSENAL (THIBAUT ET ASSOCIÉS) .....	1 246.17	AVANTIS COOPÉRATIVE.....	1 847.32
SP MEDICAL .....	115.92	TURGEON SOLUTION AFFICHAGE INC.....	517.97
IMPACT ALARME INC. ....	17 652.10	9196-4056 QUÉBEC INC.....	3 170.43
MILLE PATTES AMUSEMENTS.....	1 034.78	MORIN CLAUDE .....	45.00
NOVACO .....	800.41	MÉCANIQUE ÉTIENNE PRÉVOST INC.....	2 050.63
JAMBETTE EQUIPEMENTS RECREATIFS .....	23 629.63		
CARRIERES RIVE-SUD INC.....	13 198.02	GRAND TOTAL .....	1 517 296.73
TETRA TECH QI INC. ....	24 812.84		

## INVITATION

### SOUPER RECONNAISSANCE BÉNÉVOLES

En soutien au Service des Loisirs de la Municipalité

*Dès 18h, préparez-vous à une soirée inoubliable au centre communautaire de  
Saint-Raphaël le 15 novembre 2025 !*

*Un délicieux souper trois services vous attend, suivi d'une soirée rempli de surprise.  
Ne manquez pas ça ! 🍷🌟*



Municipalité de  
**Saint-Raphaël**



Si vous avez effectué des heures de bénévolat, veuillez vous inscrire via les plateformes suivantes. Le Service des loisirs vous confirmera votre admissibilité.

418-243-2853 poste 105  
loisirs@saint-raphael.ca



Prévention des incendies

# LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !



En collaboration avec votre  
service de sécurité incendie

[Quebec.ca/prevention-incendies](http://Quebec.ca/prevention-incendies)

## Prévention des incendies

# LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

### 10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



#### AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



#### PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



#### COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



#### ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



#### SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



#### ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.



#### MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



#### PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron; utilisez une friteuse thermostatique.



#### RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



#### CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

[Quebec.ca/prévention-incendies](http://Quebec.ca/prévention-incendies)

## Prévention des incendies

# LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

### CONSEILS ÉLECTRISANTS



#### AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Vérifiez le bon fonctionnement de votre avertisseur et de vos piles au moins 2 fois par année, en appuyant sur le bouton d'essai;
- Installez au moins un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol;
- Remplacez votre avertisseur de fumée 10 ans après la date indiquée sur votre appareil;
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.



#### CERTIFICATION DES APPAREILS ÉLECTRIQUES

- Assurez-vous que vos appareils électriques sont certifiés au Canada. Ils doivent porter l'un des symboles suivants:



#### APPAREILS ÉLECTRIQUES

- Lisez le manuel du fabricant avant d'utiliser l'appareil et suivez toujours les consignes;
- Respectez le dégagement minimal requis (celui-ci peut différer d'un appareil à l'autre);
- Suivez le temps d'utilisation recommandé par le fabricant (p. ex. : pour votre couverture électrique chauffante);
- Débranchez les appareils électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés.



#### APPAREILS ENDOMMAGÉS

- Remplacez tout appareil endommagé, usé ou non conforme;
- Vérifiez régulièrement l'état de vos appareils et des fils électriques; un fil effiloché ou abîmé peut causer un début d'incendie;
- Ne coupez pas la troisième broche de mise en terre d'une fiche électrique.



#### MODIFICATION D'APPAREILS ÉLECTRIQUES

- Ne modifiez jamais un appareil électrique;
- Confiez la réparation de vos appareils électriques à un spécialiste certifié.



#### CHARGEUR

- Utilisez le chargeur fourni par le fabricant ou un chargeur certifié (p. ex. : cUL, cSA);
- Respectez le temps maximal prévu pour la recharge;
- Évitez d'exposer le chargeur à l'eau, à la chaleur ou au froid intense;
- Jetez les piles dans un point de dépôt ou encore à l'écocentre.



#### RALLONGES

- Utilisez les rallonges comme une solution temporaire uniquement;
- Assurez-vous de garder les rallonges dégagées. Évitez de les coincer sous un tapis ou derrière un meuble.



#### MULTIPRISES

- Branchez-y uniquement des appareils à faible consommation d'électricité et privilégiez les multiprises avec disjoncteurs intégrés.



#### CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

- Gardez tout matériau combustible (rideaux, tentures, meubles, etc.) à une distance minimale de 15 centimètres du chauffage mural;
- Si vous utilisez un chauffage d'appoint, choisissez un modèle muni d'un arrêt automatique, installez-le à au moins 1 mètre de distance de tout matériau combustible et branchez-le directement dans la prise murale.



#### INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À LA MAISON

- Faites toujours appel à un maître électricien pour vos travaux touchant l'électricité;
- Laissez toujours en place le couvercle protecteur du panneau électrique et contactez un électricien si le panneau dégage une chaleur anormale;
- Si un fusible saute dans votre panneau électrique, vérifiez s'il n'y a pas trop d'appareils branchés sur ce circuit. S'il n'y a pas de raison apparente pour ce bris, faites inspecter le fusible par un maître électricien.

**SAVIEZ-VOUS QUE PLUS DE 23 % DES INCENDIES DE BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS SONT CAUSÉS PAR LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ?**

[Quebec.ca/prévention-incendies](http://Quebec.ca/prévention-incendies)

## Prévention des incendies

# LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

### LES PRINCIPALES DISTRACTIONS À ÉVITER EN CUISINE



#### ÊTRE PRÉOCCUPÉ OU PRESSÉ

- Utilisez une minuterie pour vous rappeler le temps de cuisson.
- Vérifiez si vous avez fermé la cuisinière et le four avant de quitter la pièce ou votre domicile.
- Ne laissez aucun objet sur la cuisinière.



#### INTERVENIR AUPRÈS DES ENFANTS

- Si un autre adulte est présent, demandez-lui de s'occuper des enfants pendant que vous cuisinez.
- Demeurez près de la cuisinière en tout temps lorsque vous l'utilisez.
- Faites les devoirs avec vos enfants avant ou après avoir terminé la préparation du repas.



#### JOUER À DES JEUX VIDÉO

- Surveillez toujours les aliments sur la cuisinière.



#### SORTIR POUR ALLER FUMER OU VAPOTER

- Demeurez toujours dans la cuisine lorsque vous vous servez de la cuisinière.
- À l'extérieur, éteignez toujours vos mégots dans un cendrier, jamais dans un pot de fleurs, dans le paillis ou au sol.



#### FAIRE DU TÉLÉTRAVAIL

- Si vous préparez votre repas, prévoyez une plage horaire pour accorder toute votre attention à cette tâche.
- Évitez de répondre à vos courriels ou au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.



#### ENTREtenir UNE CONVERSATION AVEC SES INVITÉS

- Acceptez l'aide qu'on vous propose en cuisine afin de ne pas être la seule personne à superviser les différentes étapes.
- Avant de quitter la cuisine, assurez-vous que les appareils de cuisson sont bien fermés.



#### EFFECTUER PLUSIEURS TÂCHES EN MÊME TEMPS

- Concentrez-vous sur votre tâche en cuisine; le reste peut attendre.
- Lorsque vous utilisez la cuisinière et le barbecue pour préparer un repas, faites-le tour à tour et non en même temps. Sinon, déléguez l'utilisation du barbecue à une autre personne.



#### CONSULTER SON TÉLÉPHONE OU SA TABLETTE

- Laissez votre téléphone intelligent ou votre tablette hors de votre portée quand vous cuisinez.
- Concentrez-vous sur la tâche que vous effectuez en cuisine lorsque vous vous servez d'un appareil de cuisson.
- Évitez de consulter les médias sociaux, de répondre à vos courriels ou de parler au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.

**Pour une urgence incendie, composez le 9-1-1.**

**En collaboration avec votre  
service de sécurité incendie**

[Quebec.ca/prevention-incendies](http://Quebec.ca/prevention-incendies)

# CALENDRIER MUNICIPAL

## SEPTEMBRE 2025

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	2	3	4	5	6
		 	  			 
7	8		10	11	12	13
			 			
14	15	16	17	18	19	20
			 			 
21	22	23	24	25	26	27
			 			
28	29	30				
		 				

### LÉGENDE

-   
BIBLIOTHÈQUE  
OUVERTE
-   
SÉANCE  
DU  
CONSEIL
-   
COLLECTE  
DES  
DÉCHETS
-   
COLLECTE  
DU  
RECYCLAGE
-   
ÉCOCENTRE  
OUVERT
-   
DATE DE  
TOMBÉE DU  
JOURNAL
-   
4<sup>e</sup> VERSEMENT  
DE TAXES